

numéro 46

# BULLETIN d'information

MUNICIPALITÉ DE PORT-VALAIS



Bulletin d'information

Edité par  
la Commune de Port-Valais

Paraît  
2x par année

Impression  
1750 exemplaires  
Imprimerie Gessler SA  
1950 Sion

## CONVOCAATION

L'Assemblée Primaire de Port-Valais est convoquée pour le  
**mardi 3 décembre 2013 à 20h00**  
à la salle des spectacles au Bouveret

### Ordre du jour :

1. Lecture du protocole
2. Lecture et adoption du budget 2014
3. Modification du règlement de la crèche / Approbation du règlement
4. Divers

Selon les dispositions légales, le budget de l'exercice 2014 est soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée Primaire, ainsi que le règlement de la crèche-garderie. Ils sont déposés au Greffe communal où chaque citoyen a la possibilité de les consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Le règlement de la crèche-garderie peut aussi être téléchargé sur le site Internet [www.port-valais.ch](http://www.port-valais.ch).

Administration communale de Port-Valais

## TABLEAU RECAPITULATIF DU BUDGET 2014

	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Administration générale	1'150'400.00	77'800.00	120'000.00	-.-
Sécurité publique	1'045'290.00	279'000.00	208'000.00	-.-
Enseignement et formation	3'541'038.00	79'500.00	70'000.00	12'000.00
Culture, loisirs et culte	1'227'135.00	210'500.00	20'000.00	-.-
Santé	57'000.00	-.-	-.-	-.-
Prévoyance sociale	1'711'050.00	407'110.00	13'500.00	-.-
Trafic	1'441'250.00	423'800.00	540'000.00	-.-
Protection et aménagement de l'environnement	2'184'415.00	1'833'665.00	138'000.00	-.-
Economie publique	1'082'550.00	1'350'950.00	300'000.00	-.-
Finances et impôts	490'500.00	9'500'184.00	-.-	-.-
<b>Sous-total</b>	<b>13'930'628.00</b>	<b>14'162'509.00</b>	<b>1'409'500.00</b>	<b>12'000.00</b>
Excédent de recette du compte de fonctionnement après déduction de Fr. 1'949'300.00 d'amortissements		231'881.00		
<b>Investissements nets</b>				<b>1'397'500.00</b>
<b>Total</b>	<b>14'162'509.00</b>	<b>14'162'509.00</b>	<b>1'409'500.00</b>	<b>1'409'500.00</b>

# BUDGET 2014

L'exercice 2014 prévoit des revenus pour Fr. 14'162'509.- en regard des charges totalisant **Fr. 11'981'328.- (avant amortissements)**, soit une marge d'autofinancement de **Fr. 2'181'181.-**.

Le bénéfice découlant du budget 2014 est de **Fr. 231'881.-**, budget que l'on peut considérer comme équilibré.

Seulement 25% sont des charges (biens, services et marchandises) sur lesquelles la Municipalité a le contrôle, c'est pourquoi, nous devons les maintenir stables Fr. 3'301'520.- (3'158'620.-).

L'augmentation des charges liées vient principalement des postes suivants :

**Contribution au CO régional (+182'000.-)** : comme prévu, l'ouverture du nouveau Cycle d'Orientation a pour conséquence une augmentation des charges. Aux Municipalités respectives de rester vigilantes et de stabiliser les coûts.

**Police intercommunale (+40'220.-)** : la nouvelle organisation de la PIHL au 1er janvier 2013 a vu le retrait de la Commune de Collombey-Muraz, ce qui a pour conséquence directe pour notre Commune, une augmentation des coûts, malgré le départ de deux agents.

**Ordures ménagères (-87'000.- déficit prévu)** : grâce à l'augmentation des taxes sur les ordures ménagères, ainsi qu'aux économies prévues dans ce secteur, le déficit prévu pour 2014 sera diminué de Fr. 87'000.-.

**Frais dentaires (+17'000.-)** : jusqu'alors les frais dentaires étaient répartis de la manière suivante : 23% : la Commune - 17% : l'Etat et 60% : les parents. Avec la nouvelle répartition financière du canton sur les communes (RPT II), la part cantonale n'est plus attribuée. C'est la Commune qui reprend cette subvention. Pour mémoire, cette subvention communale n'est pas obligatoire, mais elle est une aide bienvenue accordée aux familles.

A noter également des charges liées nouvelles que la Municipalité a consenties. Ces charges sont financièrement de moindre importance, mais nécessaires pour l'avenir :

**Fr. 12'000.-** par an pendant 4 ans, afin de cofinancer avec le Canton l'étude du RER Sud-Lémanique.

**Fr. 6'300.-** pour le PIC (Programme d'Intégration Cantonal). Les Cantons, en collaboration avec la Confédération, ont convenu d'une ligne directrice pour l'intégration des étrangers. Nous profitons des subventions accordées par la Confédération aux Cantons, et du Canton aux Communes, pour se doter, au niveau régional, d'une politique d'intégration.

Ce programme se base sur 3 piliers :

- Information et conseil,
- Formation et travail,
- Compréhension et intégration sociale et de l'engagement d'un délégué à l'intégration (20% sur le Haut-Lac).

## Recettes

Nous pouvons constater que les recettes sur le revenu des personnes physiques (+ 350'000.-) sont en augmentation et pouvons compter sur de nouvelles rentrées (+ 60'000.-), avec le droit de mutation accepté en Assemblée Primaire de février 2013.

## RECTIFICATIF

En date du 13 août dernier, un article paru dans le Nouvelliste faisait une comparaison fiscale entre les communes du district. Il indiquait que les communes de Collombey-Muraz et Monthey étaient plus avantageuses que la commune de Port-Valais.

Au vu du tableau ci-dessous, vous constaterez que tel n'est pas le cas :

## DISTRICT DE MONTHEY

### Base de comparaison 2013

	Coefficient	Indexation
<b>Port-Valais</b>	1.15	165%
<b>St-Gingolph</b>	1.35	125%
<b>Vouvry</b>	1.25	150%
<b>Collombey</b>	1.25	165%
<b>Monthey</b>	1.20	160%
<b>Champéry</b>	1.35	135%
<b>Vionnaz</b>	1.10	150%

#### Exemple détaillé pour un contribuable marié, deux enfants

	Fr. 50'000 .-	Fr. 80'000.-	Fr. 120'000.-	Fr. 180'000.-
<b>Port-Valais</b>	2'004.35	4'192.15	7'337.80	14'090.00
<b>Saint-Gingolph</b>	2'955.15	5'699.30	9'972.05	18'445.75
<b>Vouvry</b>	2'398.65	4'860.10	8'365.85	16'059.70
<b>Collombey</b>	2'178.65	4'556.75	7'975.85	15'722.20
<b>Monthey</b>	2'164.85	4'468.40	7'777.60	15'010.60
<b>Champéry</b>	2'798.10	5'519.15	9'765.95	18'132.75
<b>Vionnaz</b>	2'110.80	4'276.85	7'361.95	13'570.95

La Municipalité fait des efforts importants pour diminuer la charge fiscale de nos administrés et cet article contredit fortement cet effort, c'est la raison pour laquelle ce correctif est apporté !

Toujours par rapport à un article paru dans le Nouvelliste, la Commission des Finances, tient à relever qu'une Commune n'est compétente pour accorder l'exonération fiscale, ni à un contribuable, si à une entreprise. Cela relève de la compétence du Canton, qui peut l'octroyer dans le cas d'une entreprise venant s'installer en Valais et ne présentant pas de concurrence avec une autre société déjà installée dans notre Canton.

## Investissements

Comme indiqué ci-dessus, nous devons rester prudents, mais devons tout de même, effectuer les travaux nécessaires au bon fonctionnement communal.

Sur l'exercice 2013, les investissements nets s'élevaient à Fr. 1'198'000.-. Nous prévoyons des investissements nets de Fr. 1'397'500.- en 2014. Ils seront financés principalement par la marge d'autofinancement.

## BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2014

INVESTISSEMENTS	Dépenses	Recettes
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>		
Achat de terrains	200'000.00	-.-
Vente de terrains	-.-	200'000.00
<b>PATRIMOINE FINANCIER - HORS INVESTISSEMENTS</b>	<b>200'000.00</b>	<b>200'000.00</b>
<hr/>		
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>		
Etude Villa Nauplia	70'000.00	-.-
Etude Place de la Gare	50'000.00	-.-
	<b>120'000.00</b>	<b>-.-</b>
<hr/>		
<b>SECURITE PUBLIQUE</b>		
Zone 30 km/h - Bouveret	24'000.00	-.-
Trottoir Sévereux	184'000.00	-.-
	<b>208'000.00</b>	<b>-.-</b>
<hr/>		
<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>		
Equipelement informatique	40'000.00	-.-
Subvention équipelement informatique	-.-	12'000.00
Etude salles de classes - Les Evouettes	30'000.00	-.-
	<b>70'000.00</b>	<b>12'000.00</b>
<hr/>		
<b>CULTURE, LOISIRS ET CULTE</b>		
Fontaines et décoration	20'000.00	-.-
	<b>20'000.00</b>	<b>-.-</b>
<hr/>		
<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>		
Institutions handicapés - Budget cantonal	13'500.00	-.-
	<b>13'500.00</b>	<b>-.-</b>
<hr/>		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>431'500.00</b>	<b>12'000.00</b>
<hr/>		
<b>TRAFIC</b>		
Construction de routes - Budget cantonal	20'000.00	-.-
Véhicule	60'000.00	-.-
Eclairage public	160'000.00	-.-
Routes communales	25'000.00	-.-
Eaux des Evouettes	135'000.00	-.-
Plan général d'évacuation des eaux - Chemin du Clous	40'000.00	-.-
STEP	50'000.00	-.-
Réseau des égoûts	50'000.00	-.-
	<b>540'000.00</b>	<b>-.-</b>
<hr/>		
<b>PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>		
Projet Rhône 3	38'000.00	-.-
Déchetterie et pose de moloks	100'000.00	-.-
	<b>138'000.00</b>	<b>-.-</b>
<hr/>		
<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>		
Digue principale	60'000.00	-.-
Plate-forme de déchargement	10'000.00	-.-
Plancher Parc Bussien	50'000.00	-.-
Chaînes d'amarrage	40'000.00	-.-
Quai Laval	80'000.00	-.-
Electricité dans la zone portuaire	10'000.00	-.-
Etude bord du Lac	50'000.00	-.-
	<b>300'000.00</b>	<b>-.-</b>
<hr/>		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1'409'500.00</b>	<b>12'000.00</b>
<hr/>		
Investissements nets		1'397'500.00
<b>TOTAL</b>	<b>1'409'500.00</b>	<b>1'409'500.00</b>

# BUDGET 2014 suite

Les plus gros investissements prévus par la Municipalité sont :

## Eclairage public

Pour faire suite à un changement de directives européennes au niveau de l'éclairage public et domestiques, repris également par la Suisse, les sources lumineuses énergivores devront définitivement disparaître du marché d'ici à 2017. Concernant la technologie d'éclairage rencontrée en partie sur notre Commune, soit la source à vapeur de mercure, celle-ci sera retirée du marché d'ici 2015. Pour cela, nous avons planifié le remplacement de ce matériel durant l'année 2014.

## Trottoir Severeux

Au cours des dernières années, un accent particulier a été mis sur l'amélioration et la sécurisation du réseau routier de notre Commune. Nous avons en particulier sécurisé et mis en conformité les chemins se situant en aval de la route cantonale aux Evouettes.

Des chaussées de qualité ont été construites, munies d'éclairage et de trottoir. Afin de finaliser cette partie du village des Evouettes, il ne restait qu'un point noir à combler, la jonction entre la nouvelle route de Sous les Batailles et la route cantonale appelée route des Severeux qui n'est pas équipée de trottoir. Afin de remédier à ce manque et de sécuriser ce tronçon situé au cœur d'un quartier d'habitation très fréquenté, le Conseil communal a décidé d'aménager un trottoir tout au long de cette route. Les travaux seront effectués au printemps 2014, une information complémentaire sera donnée aux riverains de ce quartier.

## Eau des Evouettes

Selon les résultats de l'audit réalisé en 2012, les travaux à effectuer sur le réseau d'eau des Evouettes sont connus, les priorités sont à définir, un montant de Fr. 150'000.- est attribué à ce secteur.

## Aménagement éco-points

Afin de diminuer le coût de la gestion des déchets, différents éco-points (Fr. 70'000.-) seront aménagés.

Il est également prévu d'améliorer la déchetterie (Fr. 30'000.-).

Au vu de l'avancement des projets, nous pourrions vous présenter des investissements supplémentaires à l'Assemblée Primaire de juin.

## Conclusion :

L'exercice 2014 boucle sur une marge d'autofinancement de Fr. 2'181'181.- et sur un bénéfice de Fr. 231'881.-.

Il est essentiel pour le développement économique de notre Commune que de nouvelles entreprises s'établissent, afin que nous puissions continuer à investir sans mettre en péril notre santé financière.

Le Conseil communal s'engage pour l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire communal.

Restons confiants ! Notre Commune possède des ressources non négligeables : Zone artisanale et Industrielle attrayantes, une fiscalité intéressante, des voies de communication en développement, qui pourront attirer des PME.

Le budget détaillé reste à votre disposition auprès du Greffe communal.

Le budget 2014 a été adopté par le Conseil communal en séance du 15 octobre 2013 ainsi que par la Commission des Finances le 22 octobre 2014.

Le Conseil communal vous propose d'approuver ce budget.

Voilà déjà 10 ans que la crèche-garderie «Les Moussaillons» a ouvert ses portes. C'est pourquoi, il est temps d'apporter quelques modifications au règlement, afin d'être en adéquation avec la société actuelle.

Profitions de rappeler que l'objectif principal de la Commission des structures d'accueil et du personnel éducatif est le bien-être des enfants placés.

Nous vous proposons d'accepter les modifications (en gras) suivantes :

**Le retrait définitif d'un enfant doit être signalé au moins une semaine à l'avance. Cette phrase est supprimée et est remplacée à l'article 6 par au moins 1 mois à l'avance et par écrit.**

Le délai est prolongé, afin que la Direction puisse organiser le remplacement de l'enfant placé.

Il est conseillé aux parents de marquer les vêtements. **Il est obligatoire** d'avoir une assurance responsabilité civile (RC). **Une copie de l'assurance-maladie sera remise au personnel éducatif.**

A partir du 2<sup>ème</sup> enfant placé, une déduction de **10%** de la redevance sera consentie **sur chaque placement**, sauf sur les repas.

Jusqu'à maintenant, une déduction de 20% était consentie sur le 2<sup>ème</sup> enfant. C'est une modification qui ne change rien pour l'utilisateur, en revanche, cela simplifie la facturation.

**Pour les personnes imposées à la source, celles-ci présenteront un(des) certificat(s) de salaire de l'année précédente.**

**Pour les personnes vivant en union libre, dans le même ménage que l'enfant, le revenu sera cumulé.**

**Pour les personnes vivant en union libre, dans le même ménage que l'enfant d'une union précédente, seul le revenu de la personne détenant l'autorité parentale sera pris en compte.**

**Pour les couples séparés avec garde partagée, c'est la situation fiscale du parent qui confie l'enfant à l'institution qui est prise en considération séparément.**

Ces articles ne figuraient pas dans le précédent règlement, et au vu de l'évolution des ménages, nous devons nous munir d'une base légale pour taxer les nouvelles situations.

**Lors d'un changement d'état civil en cours d'année, la taxation sera revue.**

Il se peut que la situation familiale change en cours d'année, dès lors la taxation pourra être revue.

**La structure d'accueil peut procéder à une révision générale du tarif du prix de pension en fonction de l'évolution du coût de la vie et/ou en fonction de la modification de la loi fiscale.**

De la même manière que les autres taxes communales.

## **1. FACTURATION**

**Un décompte est effectué à la fin de chaque mois. Il sert de base à la facturation. Toutes les prestations sont facturées et envoyées mensuellement au domicile des parents. Le paiement se fait au moyen d'un virement postal, payable à 10 jours net.**

**Le tarif est appliqué quelles que soient les absences de l'enfant, excepté durant la fermeture annuelle de la structure d'accueil et en cas de maladie sur présentation d'un certificat médical dès le 3<sup>ème</sup> jour. Dans le cas d'une maladie de longue durée (ou accident) de l'enfant, d'une durée minimum d'un mois, et sur présentation d'un certificat médical, la Direction statue sur une éventuelle remise.**

**Les modifications de la fréquentation ou la résiliation du placement doivent être annoncés par écrit à la Direction, au moins un mois à l'avance pour la fin d'un mois.**

**Jusqu'à maintenant, la facturation se faisait sur la base d'un décompte de prestation. Le mode de facturation est basé sur un contrat de prestation.**

### **Echelle des classes :**

Les classes sont basées sur le revenu imposable net correspondant au chiffre 26 de la déclaration d'impôt. En cas de refus des parents de mentionner leur revenu, **c'est le tarif le plus élevé** qui est appliqué. Les enfants des Communes hors Port-Valais sont assujettis au tarif unique « hors-commune ».

Classe et revenus				Journée	½ journée
1.	0	à	10'000	14.00	9.00
2.	10'001	à	20'000	15.00	10.00
3.	20'001	à	30'000	12.00	12.00
4.	30'001	à	40'000	23.00	16.00
5.	40'001	à	50'000	29.00	20.00
6.	50'001	à	60'000	35.00	24.00
7.	60'001	à	70'000	42.00	28.00
8.	70'001	à	80'000	49.00	33.00
9.	80'001	à	90'000	50.00	34.00
10.	90'001	à	100'000	51.00	35.00
11.	100'001	à	120'000	52.00	36.00
12.	120'001	à	140'000	53.00	37.00
13.	140'001	à	160'000	54.00	38.00
14.	160'001	à	180'000	55.00	39.00
15.	180'001	et +		56.00	40.00
16.	Hors commune			60.00	50.00

Au vu de l'évolution des revenus depuis 2003, la crèche-garderie devait adapter ses tarifs à la réalité économique des utilisateurs. Des classes intermédiaires sont insérées, ainsi que des classes pour les plus hauts revenus. L'augmentation réelle pour les utilisateurs est de Frs. 1.- à la journée. Ce qui fait une augmentation de 8% en 10 ans. En comparaison avec les crèches voisines, nous restons très concurrentiels.

Le présent règlement a été adopté en séance de Commission des structures d'accueil le 28 mai 2013 et par le Conseil municipal le 15 octobre 2013.

Nous encourageons l'Assemblée Primaire à l'accepter également.

Le règlement complet peut être retiré auprès du Greffe municipal ou téléchargé sur le site internet [www.port-valais.ch](http://www.port-valais.ch).

## ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

### Fermetures officielles de la crèche

<b>Noël</b>	Du vendredi 20 décembre 2013 au soir au lundi 6 janvier 2014 au matin
<b>St-Joseph</b>	Mercredi 19 mars 2014
<b>Pâques</b>	Du jeudi 17 avril 2014 au soir Au mardi 22 avril 2014 au matin
<b>Ascension</b>	Du mercredi 28 mai 2014 à midi au lundi 02 juin 2014 au matin
<b>Pentecôte</b>	Lundi 9 juin 2014
<b>Fête-Dieu</b>	Jeudi 19 juin 2014
<b>Vacances d'été</b>	Du vendredi 11 juillet 2014 au soir Au lundi 11 août 2014 au matin
<b>Assomption</b>	Vendredi 15 août 2014

# Commission de Police, Circulation, Parcage et Transports Publics

## Zone 30 km/h

Après un long processus de réflexion, de conception et d'homologation, nous touchons enfin au but en ce qui concerne la mise en œuvre des zones 30 km/h dans notre Commune. La réalisation s'est faite et se fera en deux étapes: d'abord le village des Evouettes, puis le village du Bouveret.

## Les Evouettes

La pose des totems et le marquage de la signalisation ont été complètement achevés à la mi-octobre 2013. De ce fait, l'installation de la zone 30 km/h aux Evouettes est aujourd'hui intégralement terminée. Il ne restera plus qu'à fleurir les bacs des totems au printemps prochain afin d'amener un peu de couleur au sein des quartiers.

## Le Bouveret

La procédure d'homologation par l'Etat du Valais vient de se terminer et nous avons reçu le feu vert pour la mise en place des mesures de régulation du trafic. Les travaux vont débuter dès la mi-novembre et se termineront au début du mois de décembre si la météo est clémente. En cas de température trop basse ou de fortes précipitations, les travaux de marquage se termineront au printemps 2014. De ce fait, les aménagements au sein du village du Bouveret seront totalement opérationnels au plus tard au printemps 2014 où nous terminerons, comme aux Evouettes, par la pose de fleurs dans les bacs d'entrées.

**Nous vous rappelons que la mise en place de ces zones 30 km/h à l'intérieur de nos localités permet d'améliorer la qualité de vie et sécurise les habitants des quartiers concernés. Nous vous sommes donc reconnaissants de respecter impérativement ces réglementations et vous rappelons que des contrôles sporadiques de la vitesse seront menés.**

## Aménagement Belossy (ancien terrain BTR)

Acquis à la fin des années 90 par la Commune de Port-Valais, les terrains de l'ancienne usine BTR ont déjà subi de multiples transformations et aménagements lors des 10 dernières années. Développement du nouveau complexe sportif, accueil de la Migros, démantèlement des halles industrielles et aménagement d'un parking touristique provisoire sont autant de projets qui en attestent. Aujourd'hui, dans une vision de revitalisation de cette friche industrielle, le Conseil communal souhaite insuffler un nouvel élan à cette zone, véritable porte d'entrée du village du Bouveret.

Dans cette optique, la Municipalité a mis à l'enquête publique en date du 25 octobre de l'année en cours un projet de réaménagement de la route menant à la zone industrielle, la création d'un nouveau pont sur le Tové, plus en adéquation avec le trafic poids lourd desservant la zone industrielle, ainsi que la création de 400 places de parc munies de toutes les commodités que peut espérer un parc construit avec les standards actuels.

Par ces nouveaux ouvrages, notre vision est d'apporter la première pierre au développement futur de cette zone et de donner une image plus convenable et accueillante de notre belle Commune. Les parkings permettront de palier au manque de place au centre du Bouveret durant la belle saison, de fournir un parking digne de ce nom pour le complexe sportif, ainsi qu'aux futures entreprises ou commerces qui se développeront dans cette zone.

Le processus de mise à l'enquête devant être plutôt long, en raison du croisement du cours d'eau et de la présence de sols pollués, nous avons souhaité le soumettre le plus rapidement possible. Nous vous présentons par ailleurs plus en détail ce projet, ainsi que la planification financière, au cours de l'année prochaine.

## allPark

Dès le 1<sup>er</sup> décembre prochain, le système d'horodateurs personnels allPark sera disponible et accepté sur les parkings communaux et touristiques de Port-Valais.



### **allPark qu'est ce que c'est ?**

Il s'agit d'un ticket de parking électronique. De la grandeur d'une calculatrice, il permet de régler son stationnement directement depuis son véhicule sans devoir se rendre au parcomètre, sans monnaie et sans prévoir la durée du stationnement. L'utilisateur ne paie que la taxe correspondant au temps effectif de parking, à la minute et au centime près. De nombreuses villes ont déjà agréé ce système (Lausanne, Fribourg, Morges, Bulle, Aigle, Monthey, Martigny, Sion, Sierre, etc.) Chaque usager pourra stationner dans toutes les villes adhérentes, potentiellement la Suisse entière.

### **Où trouver allPark ?**

- Auprès du bureau de poste du Bouveret et de Monthey.
- Au bureau communal, auprès du greffe communal.
- Auprès de Missiliez SA à Monthey.
- Sur le site internet [www.allpark.ch](http://www.allpark.ch).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : [www.allpark.ch](http://www.allpark.ch)

## **Commission des affaires sociales**

### **Après-midi récréatifs**

La Commission sociale de Port-Valais organise des après-midi récréatifs autour d'un jeu de cartes, d'un thé ou d'un café.

Ces rencontres ont lieu tous les premier mercredi du mois, dès 14h00, à l'UAPE (Unité d'Accueil pour Eco-liers), à la route Industrielle 1, au Bouveret.

L'invitation est ouverte à tous. Si vous avez besoin d'aide pour vous déplacer, nous pouvons venir vous chercher.

Informations auprès de :

- Mme Rolande Loretan 076 336 39 14
- M. Kevin Woefray 079 832 43 61

### **JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS NONAGENAIRES !**

En ce second semestre 2013, la Commune de Port-Valais a eu le plaisir de fêter 2 nonagénaires. Il s'agit de Madame Alice Perret, le 24 juillet et de Madame Clara Piatti, le 21 août.



**Mme Alice Perret**



**Mme Clara Piatti**

Nous profitons de ce message pour les féliciter et leur souhaiter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

# Commission des Travaux publics & Services industriels

Lors d'un changement de législature, un temps relativement conséquent doit être consacré à la reprise des dossiers en cours et au traitement des affaires courantes, provoquant ainsi un ralentissement inéluctable des travaux projetés. Cette phase de démarrage étant terminée, toutes les tâches définies en 2013 ont pu être exécutées telles que prévues ou sont encore en cours de finition.

D'une manière générale, les grands chantiers commencés en 2012 et terminés en 2013 ont été les suivants :

- réalisation de la nouvelle route du Tonkin, au Bouveret,
- réalisation de la nouvelle route Sous les Batailles, aux Evouettes,
- réalisation du PGGE du chemin de l'Eglise, au Bouveret.

Un accent tout particulier a été mis sur l'éclairage public en 2013 et le sera encore en 2014. En effet, les sources lumineuses à vapeur de mercure ne seront plus disponibles sur le marché dès avril 2015, de ce fait, il a été décidé d'anticiper cette étape en modifiant les structures existantes et en y implantant la technologie à LED. Ce changement de technologie a déjà permis de diminuer la consommation d'énergie électrique d'environ 40'000 kWh par an.

Au niveau des eaux usées, la station de relevage de la pisciculture a été remise à neuf sur le plan structurel et s'est vu implantée un nouveau système de contrôle-commande informatique, permettant une gestion à distance au travers d'un PC de supervision. De la même manière, la station de relevage principale, située sur la route des Iles, a également été intégrée sur ce système de supervision.

Les travaux du PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux) se sont poursuivis en 2013 sur le chemin de la Montagne. Nous avons également profité de ce chantier pour réaliser un ouvrage de protection des zones de dangers hydrologiques, exigé par l'Etat du Valais, et dont les travaux sont actuellement en cours.

Sur le plan de l'eau potable, le remplacement des portes des 2 bassins du réservoir des Evouettes a été réalisé durant cet automne. Ce changement permet notamment de bénéficier d'un meilleur accès au réservoir mais offre également une vision sur l'eau stockée, au travers de hublots prévus à cet effet.

La campagne de mesure de la consommation des ménages des Evouettes est sur les rails, plus de 25 foyers ayant déjà manifesté leur intérêt à participer à cette démarche. L'ensemble des éléments de mesure seront installés d'ici la fin du mois de janvier 2014, les relevés seront effectués sur une période de 12 mois.

Lors de la législation 2013-2016, l'objectif principal du service des Travaux publics sera de remettre à niveau le réseau d'eau des Evouettes, tant sur le plan technique qu'administratif. Pour cela, les points suivants seront traités :

- remise à jour de l'ensemble des plans constituant le réseau d'eau (tracé des conduites, réservoir,...),
- mise en place de procédures pour l'entretien et l'intervention sur le réseau,
- maîtrise de la consommation d'eau et autofinancement du service,
- amélioration de l'infrastructure (bouclage du réseau, rénovation du réservoir,...).

A plus court terme, nous avons prévu de réaliser les travaux suivants en 2014 :

- **Eclairages public** : Suite du remplacement des luminaires à vapeur de mercure par des nouvelles sources lumineuses à LED. Implantation de nouveaux luminaires dans la zone industrielle.
- **STEP** : Remplacement partiel du système de supervision des équipements.
- **Réseaux d'eau des Evouettes** : Réalisation d'un bouclage sur le réseau du quartier du Pré Derrey.
- **Réseaux d'égouts** : Réalisation de la déviation d'un collecteur d'eaux usées.
- **Routes** : Amélioration du contour du chemin des Lugeurs.

# AVIS DE DENEIGEMENT

Nous vous informons que le déneigement des routes communales se fera prioritairement sur les hauts des villages et que le salage en plaine sera limité, comme à l'accoutumé. Chaque utilisateur de véhicule devra donc prévoir un équipement hivernal adapté.

Nous vous rappelons également que le parcage « sauvage » de véhicules sur les voies publiques, empêchant l'intervention du service de la voirie pour le déneigement, sera sanctionné d'une contravention.

Finalement, nous tenons à remercier l'ensemble des collaborateurs du service des Travaux publics pour leur implication dans leurs tâches quotidiennes et plus particulièrement nos 3 apprentis « agent d'exploitation » pour l'intérêt porté à leur futur métier. Durant cette année, ils se sont vus notamment confier des travaux de remise en état du pavage des fontaines de la Commune, de la taille des arbres et de diverses autres activités techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

Nos 3 apprentis actuellement en formation sont :

- Arthur da Silva dos Santos (3<sup>ème</sup> année),
- Philip Dias Marques (2<sup>ème</sup> année),
- Łoïc Lepieszko (1<sup>ère</sup> année).

Un poste est actuellement en concours pour l'engagement d'un nouvel apprenti « agent d'exploitation » pour 2014. Les personnes intéressées sont priées de déposer leur dossier à l'administration communale.



## AVI

### Horaires de la déchetterie

Nous informons la Population que la déchetterie sera fermée, durant les fêtes de fin d'année, aux dates suivantes :

**Les vendredis 27 décembre 2013 et 3 janvier 2014.**

L'Administration communale

# « Une vraie révolution au sein de notre région »

**Le Cycle d'Orientation du Haut-Lac a été inauguré officiellement le 5 octobre dernier. Un événement qui marque également la mise en place d'une nouvelle direction scolaire pour les communes de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph**

L'inauguration du nouveau Cycle d'Orientation du Haut-Lac a été célébrée en grande pompe le 5 octobre dernier à Vouvry. Imaginé par le bureau d'architectes Berrel Berrel Kräutler à Bâle et réalisé en collaboration avec l'architecte d'exécution M. Roland Gay du bureau GayMenzel à Monthey, l'établissement, qui accueille les élèves des communes de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph, a ouvert ses portes lors de la rentrée scolaire le 19 août passé. « C'était un moment particulier pour tout le monde, relève Pierre-Alain Pignat, directeur des écoles du Haut-Lac. Les élèves voyaient le collège pour la première fois. Nous étions tous un peu excités et ravis de pouvoir travailler dans un environnement comme celui-là ».

## **Fonctionnalité et originalité**

Le nouvel outil pédagogique allie fonctionnalité et originalité. Le bâtiment accueille un réfectoire d'une centaine de places pour les enfants qui ne peuvent rentrer chez eux à midi. Construit autour d'un complexe sportif, il se distingue à l'extérieur par sa couleur dorée et à l'intérieur par des salles modernes, dotées des derniers outils technologiques. Parmi eux : des tableaux interactifs présents dans tous les espaces, y compris les salles spéciales (économie familiale, activités créatrices et manuelles, arts visuels ou musique). « Notre objectif était de construire un objet qui réponde aux exigences d'aujourd'hui et de demain, souligne Bertrand Duchoud, président du Conseil d'administration du CO et président de St-Gingolph. Nous souhaitons également disposer d'une structure qui puisse supporter un nombre significatif d'élèves avant d'être en surnombre ». Coût final des travaux : quelque 38 millions de francs financés solidairement par les quatre communes. Les frais de fonctionnement, y compris les charges d'intérêts et remboursement, sont assumés par les 4 communes au prorata du nombre d'élèves.

## **Nouvelle direction scolaire**

Après le Centre médico-social, la police, le service du feu ou le triage forestier, la construction du Cycle d'Orientation est un nouvel exemple de collaboration réussie entre les communes du Haut-Lac. Une collaboration qui ne se limite pas à la réalisation du seul complexe scolaire. « Nous avons profité de l'opportunité offerte par le nouveau CO pour professionnaliser le service de l'école, explique Bertrand Duchoud. Dans la plupart des communes, la gestion et le suivi des élèves étaient assurés par les commissions scolaires pour les enfantines et le degré primaire. Une solution qui avait clairement ses limites au niveau de la prise en charge des écoliers ». Depuis l'an dernier, décision a ainsi été prise de regrouper les élèves de Vouvry, Vionnaz, Port-Valais et St-Gingolph, sous une direction commune, de l'enfantine à la fin du secondaire. Près de 1'300 élèves et 120 collaborateurs sont concernés.

## **Meilleur suivi**

Basé à Vouvry, le Conseil de direction des écoles du Haut-Lac se compose d'un directeur et de trois adjoints engagés à 60%. « Les tâches ont été réparties de manière à ne pénaliser aucune région, précise le directeur de la nouvelle structure Pierre-Alain Pignat. Un tournus a été instauré pour les passages en classe. Chaque adjoint a son dicastère (parc informatique, enseignement spécialisé, matériel scolaire ou autres), qui couvre l'ensemble de la scolarité obligatoire et l'ensemble des communes ». Rationalisation et optimisation du système, meilleur suivi pédagogique des élèves, gestion améliorée des problèmes, ce sont quelques-uns des avantages liés à la mise en place de cette organisation commune. « Nous avons désormais une vision d'ensemble sur l'enseignement et nous pouvons nous appuyer sur une direction composée de professionnels, conclut Bertrand Duchoud. Le fait d'avoir procédé à une synergie de nos écoles marque un tournant dans notre histoire. C'est une vraie révolution au sein de notre région ».

# PLAN DE SCOLARITE 2014-2015

**Début de l'année scolaire: Lundi 18 août 2014 (matin)**

**Fin de l'année scolaire: Vendredi 19 juin 2015 (soir)**

<u>Congés</u>	<u>Début des congés</u>	<u>Reprise des cours</u>
Vacances d'automne	Me 22 oct. 2014 midi	Lu 03 nov. 2014 matin
Immaculée Conception	Lu 08 déc. 2014	
Noël	Ve 19 déc. 2014 soir	Lu 05 janv. 2015 matin
Carnaval	Ve 13 fév. 2015 soir	Lu 23 fév. 2015 matin
St-Joseph	Me 19 mars 2015	
Pâques	Je 02 avril 2015 soir	Lu 13 avril 2015 matin
Ascension	Me 13 mai 2015 midi	Lu 18 mai 2015 matin
Pentecôte	Lu 25 mai 2015	
Fête-Dieu	Je 04 juin 2015	

## NOMINATIONS AU CONSEIL DE DIRECTION DES ECOLES DU HAUT-LAC

Au terme d'une année de fonctionnement, le Comité de direction (Présidents des Communes partenaires) a reconsidéré la dotation pour le Conseil de direction selon les normes admises par le canton du Valais. L'équivalent plein temps (EPT) pour l'année scolaire 2013-14 a passé de 2,2 à 2,8, alors que le secrétariat reste doté de 1,4 EPT.

Le Conseil de direction est donc constitué du directeur, M. Pierre-Alain Pignat (100%) et de 3 adjoint(e)s à 60%, soit M. Pierre Saillen, Mme Suzanne Vannay et Mme Eveline Ziehli. Cette dernière a pris ses nouvelles fonctions dès le 1er novembre 2013 en remplacement de M. Alexandre Hasler, démissionnaire. La direction est soutenue par nos deux secrétaires dévouées, Mmes Annick Frauchiger et Véronique Guérin.

Le déménagement dans les nouveaux locaux du Cycle d'Orientation du Haut-Lac à l'aube de la rentrée scolaire a demandé des efforts supplémentaires, autant de la part des professeurs que de la direction. Nous tenons à remercier ici toutes et tous pour leur excellente collaboration.

Pour tout renseignement :  
[www.edhl.ch](http://www.edhl.ch) - tél. 024 482 22 00 - [secretariat@edhl.ch](mailto:secretariat@edhl.ch)

# VALAISROULE / WALLISROLLT... PORT-VALAISROULE

La 4<sup>ème</sup> saison de Port-Valais roule se termine sur une note de satisfaction et de succès. En effet, nous nous plaçons une nouvelle fois largement en tête des différentes stations de prêt de vélos, comme le prouve les statistiques ci-dessous :

TOTAL DES PRETS (PAR STATIONS) / TOTAL AUSLEIHE (PRO STATION)					
STATION	2013	2012	2011	2010	2009
Brig-Glis-Naters	540	558	903	809	785
Brigerbad	138	154	189		
Visp	362	323	455	517	643
Raron	456	311	729	410	777
Gampel	281	302	354	371	
Bella-Tola	213	258	289		
Leuk	863	791	952	338	549
Sierre	1321	1254	1438	1575	1522
Sion	1128	1085	1382	1694	2278
Fully	507	478	422	570	
Martigny	514	315	407	547	632
St-Maurice	430	300	628	541	481
Monthey				439	683
→ Port-Valais	2576	2537	2306	1469	
Conthey	288	313			
Mülheye (Visp)		109			
<b>TOTAL sans réservation de groupe</b>	<b>9617</b>	<b>9088</b>	<b>10454</b>	<b>9280</b>	<b>8350</b>
<b>Reservation de groupe (total vélos)</b>	<b>1488</b>	<b>1526</b>	<b>992</b>	<b>182</b>	<b>323</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11105</b>	<b>10614</b>	<b>11446</b>	<b>9462</b>	<b>8673</b>
<b>Total général / Gesamttotal</b>					<b>51300</b>

TOP SCORE (2013)	
1	Port-Valaisroule 2576
2	Sierreroile 1321
3	Sionroule 1128
4	Leukrollt 863
5	Brig-Glis/Natersrollt 540
6	Martignyroule 514
7	Fullyroule 507
8	Raronrollt 456
9	Saint-Mauriceroule 430
10	Visproillt 362
11	Contheyroule 288
12	Gampelrollt 281
13	Bella-Tolarollt 213
14	Brigerbadrollt 138

TOP SCORE (2012)	
1	Port-Valaisroule 2537
2	Sierreroile 1254
3	Sionroule 1085
4	Leukrollt 791
5	Brig-Glis/Natersrollt 558
6	Fullyroule 478
7	Visproillt 323
8	Martignyroule 315
9	Contheyroule 313
10	Raronrollt 311
11	Gampelrollt 302
12	Saint-Mauriceroule 300
13	Bella-Tolarollt 258
14	Brigerbadrollt 154
15	Muehleyerollt 109

TOP SCORE (2011)	
1	Port-Valaisroule 2306
2	Sierreroile 1438
3	Sionroule 1382
4	Leukrollt 952
5	Brig-Glis-Natersrollt 903
6	Raronrollt 729
7	St-Mauriceroule 628
8	Visproillt 455
9	Fullyroule 422
10	Martignyroule 407
11	Gampelrollt 354
12	Bella-Tolarollt 289
13	Brigerbadrollt 189

La Commune de Port-Valais est en effet un des 14 points de prêt de Valaisroule. En contribuant financièrement à cette organisation, elle soutient les 4 objectifs prônés par Valaisroule (pour de plus amples informations, veuillez consulter le site [www.valaisroule.ch](http://www.valaisroule.ch)).

### 1. Réinsertion dans le marché du travail

Valaisroule crée des emplois et offre à des demandeurs d'emploi de longue durée la possibilité d'améliorer leurs compétences sociales en travaillant comme prestataires de services.

### 2. Élargissement de l'offre touristique et de loisirs

Valaisroule s'est forgé une image conviviale, accueillante, responsable et dynamique. La population locale et les hôtes apprécient le prêt de vélos et utilisent volontiers les services de Valaisroule.

### 3. Contribution à la santé publique

L'offre de Valaisroule permet d'être actifs régulièrement. Une activité physique au quotidien améliore le bien-être et diminue les risques d'atteinte à la santé.

### 4. Encouragement de la mobilité douce et préservation de l'environnement

Valaisroule est un support publicitaire de promotion du vélo en tant que moyen de transport respectueux de l'environnement, peu coûteux et très peu gourmand en énergie. Dans la plaine du Rhône, le vélo est une réelle alternative à la voiture.

**A votre service du 28 mai au 26 octobre 2014  
nouveau : en juillet/août ouvert 7/7**

# Morija vient d'emménager au Bouveret



L'Equipe Morija: 10 collaborateurs actifs !



L'association d'aide humanitaire Morija a inauguré, le 10 octobre, son nouveau siège social, situé Route Industrielle 45. Tous ses collaborateurs se réjouissent déjà de nouer de solides relations avec l'ensemble de la population de Port-Valais et les autorités communales.

Fondée en 1979 par Michel et Christiane Raboud, un couple montheysan, et inspirée par les valeurs chrétiennes de solidarité et de justice sociale, Morija met en place, avec ses partenaires locaux, des projets à caractère social et humanitaire dans 4 pays d'Afrique subsaharienne : Burkina Faso, Togo, Tchad et Cameroun.

La vision du développement des bénéficiaires est au cœur des actions de Morija, dont l'objectif est de permettre un changement social et humain à long terme. La relation Sud-Nord ainsi instaurée repose sur la coopération et le partenariat entre Morija, les organisations locales et les bénéficiaires.

Morija mène et soutient actuellement 23 projets répartis en 5 secteurs d'activités : Nutrition, Eau-Assainissement-Hygiène, Santé, Education et Développement rural.

Parmi les nombreuses réalisations, ce sont chaque année :

- Plus de 1'000 enfants sauvés de la mort.
- Des milliers de consultations offertes aux patients.
- Des milliers de femmes éduquées aux règles de nutrition et d'hygiène.
- 45 puits et 675 latrines familiales construits.
- Plus de 30'000 personnes sensibilisées aux règles d'hygiène.
- Plusieurs centaines de femmes enceintes suivies jusqu'à l'accouchement.
- Quelque 15'000 séances de physiothérapie dispensées.
- Des opérations de chirurgie orthopédique et l'appareillage de personnes handicapées.

- Plus de 10'000 enfants scolarisés.
- Des séances d'alphabétisation offertes aux adultes.

Pour en savoir plus, nous invitons chacun à consulter le site [www.morija.org](http://www.morija.org) ou encore la page [www.facebook.com/morija.org](https://www.facebook.com/morija.org).

Afin de faire davantage connaissance, une journée Portes ouvertes sera organisée par Morija d'ici la fin du premier semestre 2014, année de son 35<sup>e</sup> anniversaire. Chacun y est d'ores et déjà cordialement invité.



Développement rural



Eau-Assainissement-Hygiène



Santé



Nutrition



Education



Association humanitaire  
Route Industrielle 45  
1897 Le Bouveret  
[info@morija.org](mailto:info@morija.org)  
[www.morija.org](http://www.morija.org)  
CCP 19-10365-8



# Commission Jeunesse et Sport

La Commission Jeunesse et Sport informe les jeunes, ayant un projet qui leur tient à cœur, qu'ils ont la possibilité de lui faire parvenir leurs idées.

**Pour ce faire, ils peuvent s'annoncer auprès de M. Emilio Raccio au n° (☎ 079 220 49 58).**

Au vu des intérêts, une rencontre serait organisée pour échanger les idées.



## Golf

Toutes nos félicitations à Aurélien Chevalley, de 2000, qui fait partie depuis une année de l'équipe romande de golf, et dont les résultats sont les suivants :

### 2012

- U12 à Esery, vainqueur
- U12 à Sierre, 2<sup>ème</sup>
- U12 Championnat National Domatems, 3<sup>ème</sup>

### 2013

- U14 à Esery, 3<sup>ème</sup>
- U16 à Lugano, 4<sup>ème</sup>
- U14 à Payerne, 10<sup>ème</sup>
- Ordre du mérite CS U16 U18 pour les 50 premiers classés qui iront en final.

A ce jour Aurélien est 35<sup>ème</sup>

- U14, uskid à Paris, 3<sup>ème</sup>. Aurélien est sélectionné pour la finale des Championnats d'Europe qui se déroulera en Ecosse l'année prochaine.

Nos vœux les accompagnent dans leur challenge sportif.

## Ping-pong

Toutes nos félicitations à **Samuel Imhof**, de 1998, qui a été :

### Vainqueur

- des Championnats valaisans U15 2012-2013 (individuel et par équipe) et
- de la finale nationale du Swiss Junior Challenge en 2012 (par équipe) et

### Deuxième

- aux championnats romands en 2012 (individuels et par équipe)

Nos vœux l'accompagnent dans son challenge sportif.

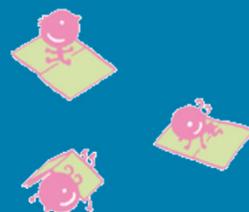




### C'est quoi ?

Moments de lectures d'histoires et de comptines en français ainsi que dans différentes autres langues, installés confortablement sur des tapis et des coussins.

Entrée libre et sans inscription



### Pour qui ?

Activité destinée aux enfants de 6 mois à 7 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents...



### Quand et Où ?

Le bus vous donne rendez-vous **le 3<sup>e</sup> mercredi du mois en saison**, sur le parking de l'école.

Il y aura une pause hivernale !  
Reprise dès avril !

Avec le soutien de

 agoris

Et de

 bibliomedia **bcdefghijklmnopqrstuvwxyz**

# « Une vraie révolution au sein de notre région »

A l'occasion de la rencontre Espagne – Chili au stade de la Praille à Genève le 10 septembre dernier, les juniors D ont été invités à participer au match de football en tant que ramasseurs de balles.

Ce moment restera un souvenir inoubliable pour ces jeunes.



« Juniors D de l'Union Sportive de Port-Valais en compagnie de Arturo Vidal de la Juventus de Turin »

## PERSONNEL COMMUNAL

### Départs

Coutaz Aurélie : Stagiaire crèche/UAPE  
Zenklusen Joëlle : Patrouilleuse scolaire

### Arrivées

Derivaz Isabelle : Patrouilleuse scolaire  
Lombilla Garido David : Stagiaire Administration

### Jubilaires

Crausaz Pierre-Alain, Administration :  
25 ans de service  
Henzen Fernande, Crèche-UAPE : 10 ans de service  
Monin Brigitta, Bibliothèque : 10 ans de service

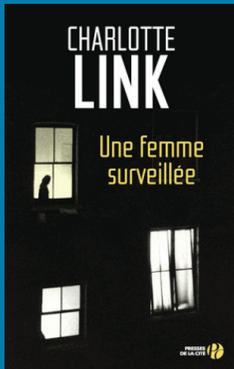
Oliveira Silva Furtado Maria Cristina, Conciergerie :  
10 ans de service  
Schori Jobé Simone, Service des parcs :  
10 ans de service

### Naissance

Valentine, Lyson, Fleur Pautet, fille de Nicolas, Cuisinier à l'UAPE

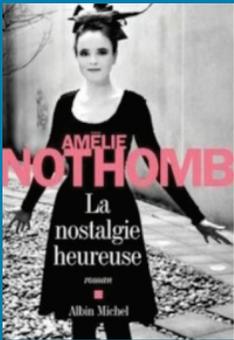
# Albums coups de

## Au rayon adulte



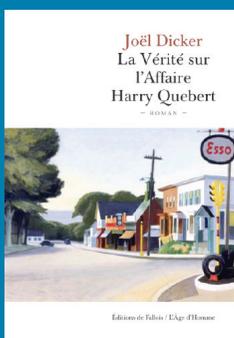
### «Une femme surveillée» de Charlotte Link (Presses de la Cité)

Charlotte Link s'impose depuis longtemps comme une des reines du suspense psychologique. Avec «Une femme surveillée» elle est de nouveau tout à fait dans la lignée. Malgré ça, elle ne nous ennue jamais et c'est un réel plaisir de suivre l'enquête de bout en bout. A conseiller aux lectrices et lecteurs qui aiment frissonner.



### «La nostalgie heureuse» d'Amélie Nothomb (Albin Michel)

On vit avec Amélie son retour au Japon pour un reportage sur les lieux de son enfance. Il y a aussi le passage à Fukushima. Nous retrouvons avec plaisir l'écriture si typique d'Amélie Nothomb. A recommander à tous ses adeptes!



### «La vérité sur l'Affaire Harry Quebert» de Joël Dicker (Ed. de Fallois/L'Age d'Homme)

L'histoire d'un jeune auteur en quête d'inspiration qui cherche de l'aide chez son ami et ancien professeur Harry Quebert. Il n'y trouve pas que de l'inspiration... 663 pages de pur plaisir de lecture! On regrette d'avoir fini de lire le livre.

## Pour vous jeunes lecteurs... filles ou garçons

Venez découvrir les fabuleuses histoires sur nos cantons romands Valais, Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel et Jura, plaisir de lire et de raconter.

Vous trouverez aussi d'autres livres très captivants dans notre bibliothèque, les aventures d'un cheval dans un ranch, nos cabanes magiques et nos Max et Lili, les BD qui sont toujours à la une...

Ces livres, et bien plus, sont à découvrir dans votre bibliothèque, selon les horaires suivants:

**Lundi** : 17.00 à 19.00  
**Mercredi – jeudi** : 15.00 à 18.00  
**Vendredi** : 09.00 à 11.00



La bibliothèque  
de Port-Valais

## NE(E) POUR LIRE

Bébé  
bouquine!

### De quoi s'agit-il ?

Réunir autour du livre  
des tout-petits et des adultes.  
Albums de littérature enfantine  
à la portée de tous.  
Bébés qui rampent et qui crapahutent,  
fratrie, humains de tout rivage...  
Il n'y a pas d'âge pour le partage.

### Où ?

à la bibliothèque  
de Port-Valais

### Pour quel âge ?

Dès 6 mois

### Quand?

Tous les premiers  
lundis du mois  
de 16h00 à 16h45  
(sauf vacances  
scolaires)

### Prochaines rencontres:

Lundi 02.12.2013  
Lundi 06.01.2014  
Lundi 03.02.2014  
Lundi 07.04.2014  
Lundi 05.05.2014  
Lundi 02.06.2014

### C'est aussi pour les parents...

Lors de ces rencontres, les parents  
ont la possibilité d'entendre  
et d'exercer une autre langue :  
la langue du récit.  
Evoquer un souvenir,  
s'immerger ensemble  
dans un bain d'histoires...